

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

(Règlement numéro 156 concernant les dérogations mineures)

PROPRIÉTÉ VISÉE PAR LA DEMANDE	
Adresse	
Numéro de lot	
Zone	
IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE/REQUÉRANT	
Nom	
Adresse	
Téléphone	
Courriel	
OBJET DE LA DEMANDE	
Nature	
Dispositions règlementaires (articles concernés)	
<p><b>La demande doit être accompagnée d'une lettre explicative et argumentative visant à décrire la ou les raisons qui vous empêchent de vous conformer à la réglementation actuelle ainsi que le ou les préjudices subis.</b></p>	
DOCUMENTS REQUIS	
• Lettre explicative et argumentaire sur la nature de la demande;	<input type="checkbox"/>
• Plan de localisation ou d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre, illustrant la nature de la demande	<input type="checkbox"/>
• Photos récentes de la propriété et/ou de la situation faisant l'objet de la demande	<input type="checkbox"/>
• Paiement des frais d'ouverture du dossier (par chèque) <span style="float: right;">(Tarif 2022) (580 \$)*</span>	<input type="checkbox"/>
• Paiement des frais de parution de l'avis public (par chèque) <span style="float: right;">(Tarif 2022) (350 \$)*</span>	<input type="checkbox"/>
• Procuration (si non propriétaire)	<input type="checkbox"/>
• Tout autre document ou information pertinente pouvant aider à la compréhension de la demande	<input type="checkbox"/>
<p><b>Le Service de l'urbanisme et de l'environnement se réserve le droit d'exiger tout autre document pertinent à l'analyse de la demande.</b></p> <p><b>*Le paiement doit être fait à l'aide de 2 chèques distincts.</b></p>	





## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

### DÉPÔT DE LA DEMANDE

Votre demande doit être formulée, par écrit, à l'attention de la division de la planification du Service de l'urbanisme et de l'environnement. Elle doit être déposée en main propre à nos bureaux, au 955, rue Morison, ou par courriel, à l'adresse suivante : [urbanisme@st-hyacinthe.qc.ca](mailto:urbanisme@st-hyacinthe.qc.ca).

Les documents requis (photos, plans, etc.) doivent être soumis par courriel en version électronique (PDF ou autres).

### CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ POUR LE TRAITEMENT DE LA DEMANDE

Selon les critères prévus à l'article 145 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), une dérogation mineure aux règlements de zonage et de lotissement, autres que celles qui sont relatives à l'usage et à la densité d'occupation du sol, ne peut être recevable que **si toutes les conditions suivantes sont respectées** :

- Une dérogation mineure doit respecter les objectifs du plan d'urbanisme
- Aucune dérogation mineure ne peut être accordée dans une zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique
- Une dérogation mineure ne peut être accordée que si l'application du règlement a pour effet de causer un préjudice sérieux à la personne qui la demande
- Une dérogation mineure ne peut être accordée si elle porte atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété
- Une dérogation mineure peut être accordée à l'égard de travaux en cours ou déjà exécutés, dans le cas où ces travaux ont fait l'objet d'un permis de construction et ont été effectués de bonne foi

### CHEMINEMENT DE LA DEMANDE

Votre demande sera traitée par la division de la planification du Service de l'urbanisme et de l'environnement :

- Étude de la demande par le Service de l'urbanisme et de l'environnement et recommandation
- Analyse de la demande et avis du comité consultatif d'urbanisme
- Présentation de la demande au Conseil en assemblée plénière et recommandation
- Lettre envoyée au propriétaire/requérant suivant l'assemblée plénière du Conseil
- Publication d'un avis public conformément à la Loi (au moins 15 jours avant l'assemblée publique du Conseil)
- Adoption de la résolution par le Conseil en assemblée publique

### DÉCLARATION DU PROPRIÉTAIRE/REQUÉRANT

Je soussigné certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais, exacts et complets.

\_\_\_\_\_  
Signature du propriétaire ou du requérant :

\_\_\_\_\_  
Date :